

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision n° 16560 du 26 mars 2025

portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 5-2 du décret 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTA SD / CAT. B) - session 2025.

NOR : INTJ2508731S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté modifié du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 07 août 2025 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 26 mars 2025.

Décide :

Article 1^{er}

À l'issue du concours sur épreuves ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B (OCTA SD / CAT. B) session 2025, les cinq (05) candidats et candidates dont le nom suit sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

Madame	EDET	Elodie	N° de candidature :	1392296
Monsieur	GROULT	Tristan	N° de candidature :	1385429
Madame	FRUCHART	Sophia	N° de candidature :	1390895
Madame	PIVET	Amandine	N° de candidature :	1392712
Monsieur	ZALI	Aldrick	N° de candidature :	1394350

Article 2

La candidate dont le nom suit est inscrite sur la liste complémentaire :

Madame BLANVILLE Laureen N° de candidature : 1385153

Article 3

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation,
le général de division Christophe DUBUIS
adjoint au directeur des ressources humaines
de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNE